



## COMITE SYNDICAL 14 DECEMBRE 2015

### NOTE DE SYNTHESE

#### 1. COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 28 octobre 2015

Il convient d'approuver le compte-rendu du comité syndical du 28 octobre 2015. **Annexe N° 1.**

#### 2. TARIFS « INCINERATION » ET « DECHETERIES »

##### 2.1. Tarifs « Incinération » 2016

Il convient de fixer les tarifs annuels pour le traitement des déchets tiers en incinération pour l'exercice 2016.

A l'exception de la TGAP, il est proposé de conserver les tarifs 2015 pour répondre aux appels d'offres et aux demandes des apporteurs en fonction des quantités apportées, de la nature des DIB et de la période d'apport.

	PRIX 2015	Augmentation proposée	PRIX PROPOSES 2016	Coefficient de pondération du prix de base*
Prix de base de l'incinération	104.35 € HT/t	0%	104.35 € HT/t	
Réponse aux appels d'offres sur décision du Président selon le contexte particulier				<b>0.7 à 1.2</b>
Saison haute : du 1er avril au 31 octobre				<b>1,1</b>
Saison basse : du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars				<b>0,8</b>
PCI assimilé OM				<b>1</b>
Déchets assimilés plastiques				<b>1,3</b>
Polystyrène				<b>4</b>
Dépôt à CONCARNEAU	0.00 € HT/t		0.00 € HT/t	
Dépôt à CONFORT-MEILARS	23.77 € HT/t	0%	23.77 € HT/t	
Dépôt à QUIMPERLE	7.25 € HT/t	0%	7.25 € HT/t	
Taxe CONCARNEAU	1.5 € HT/t		1.5 € HT/t	
<b>TGAP</b>	4.11 € HT/t		<b>TGAP 2016**</b>	
Forfait minimal de facturation	15,00 € HT/t		15,00 € HT/t	

\* Les indices de pondération sont applicables simultanément.

\*\* La TGAP sera répercutée en considérant une performance énergétique de 60 % et la certification ISO 14 001 et/ou 50001.

L'assemblée délibérante est appelée à se prononcer sur cette grille tarifaire.